

→ FORMATION CONTINUE POUR ADULTES



www.formation-alternance-stfulgent.com



→ BEP ASSP Accompagnement Soins et Services à la Personne

(Diplôme d'Etat de niveau V)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Faciliter l'insertion professionnelle
Permettre une réorientation professionnelle
Se préparer aux concours d'entrée en école



CONTENU (Sur 10 mois / 660 H)

La formation est basée sur l'alternance de séjours en milieu socioprofessionnel et à l'IREO. Elle se déroule de septembre à juin.

FORMATION EN EMPLOI OU STAGE :

Lieux de stages avec un suivi personnalisé, pour se former dans différents établissements collectifs accueillant un public de :

- Enfants
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap ou malades

FORMATION À L'IREO :

Formation professionnelle :

- Techniques de services à l'usager :
 - Entretien de l'environnement
 - Préparation des repas et collations
- Soins, hygiène et confort de la personne
- Savoirs associés :
 - Nutrition, alimentation
 - Sciences médico-sociales
 - Biologie
 - Technologie

Formation générale :

- Français, communication
- Mathématiques, Sciences Physiques
- Anglais - Histoire - Géographie
- Prévention - Soins - Environnement

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Assurer l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation, le confort et la sécurité des usagers.
- Animer les activités de loisirs.
- Contribuer au développement, à l'éducation de l'enfant, au maintien de l'autonomie des personnes.
- Assurer l'entretien et l'hygiène de l'espace de vie de l'utilisateur.

QUALITÉS/CENTRES D'INTÉRÊTS

- Être motivé, organisé.
- Avoir un projet professionnel cohérent en lien avec le sanitaire et social.
- Savoir s'adapter à chaque personne, être à l'écoute, aimer rendre service aux autres.
- Apprécier le travail en équipe.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être inscrit à Pôle Emploi, Mission Locale, salarié en CIF ou prise en charge individuelle.
- Bénéficier d'un contrat aidé.

→ La VAE



→ Objectif

- Obtenir un diplôme correspondant à l'expérience.

→ Contenu

- Accompagnement personnalisé de 6 à 18 mois dans la construction du dossier de la description de l'expérience, tout en restant en activité professionnelle.

Les étapes :

- 1°) Information - conseil avec remise d'un dossier de présentation succinct de son parcours appelé livret 1.
- 2°) Dépôt du livret 1 auprès de l'organisme certificateur pour recevabilité.
- 3°) Construction du dossier de description des activités professionnelles qui permettent de valider les compétences (livret 2) lors duquel un **accompagnement par l'IREO de St-Fulgent** est facteur de réussite.
- 4°) Evaluation.
- 5°) Validation des acquis de l'expérience.

CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant une expérience de plus de 3 ans correspondant à la validation en tant que :

- Salarié
- Conjoint collaborateur
- Artisan - Chef d'entreprise
- Bénévole élu

LES CERTIFICATIONS DEMANDÉES SONT

- Un diplôme
- Des titres professionnels
- Une certification d'un niveau allant du CAP au BTS

FORMATION À L'IREO suivant planning mis en place par le professionnel et le formateur accompagnant.

----- Coupon à découper et à renvoyer à l'IREO -----

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. : Port :

Souhaite recevoir un dossier de candidature FORMATION CONTINUE POUR ADULTES : BEP ASSP La VAE

